



Organisme de formation

UFCV Auvergne Rhône Alpes

11 rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04.73.74.45.60

Contact : Mr Raoul DE CASTRO

raoul.de-castro@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975 *cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 00499



Lieu de la formation

UFCV Clermont-Ferrand

11 rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 74 45 60

forpro.ani-aura@ufcv.fr



Descriptif de la formation

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité «animation socio-éducative ou culturelle»,

Mention « coordination de projets »

Cours par correspondance : non

Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : non

Diplôme d'Etat : Arrêté du 21 novembre 2024

Autorité de certification : ministère des sports et de jeux olympiques et paralympiques

Niveau visé : 5

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 32135 ; ROME : K1206

Code Certif Info : 53982

N° fiche RNCP : 39930 (date enregistrement : le 09/12/2024)

Code CPF : 242192



Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)

Date de début : 05 janvier 2026

Date de fin : 17 septembre 2027

► Enseignement théorique : 707 heures soit 35 heures par semaine en centre de formation

► Stage en entreprise/chez l'employeur : 2016 heures soit 35 heures par semaine. Incluant les congés payés (en fonction de la CCN applicable)

Durée totale de la formation : 2723 heures (dont 707 heures en centre de formation et 2016 heures en structure professionnelle). Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (pour le centre de formation)

Formation en alternance centre de formation – milieu professionnel

Certification partielle : pour faire valoir des équivalences et valider partiellement le diplôme : nous consulter



Engagement qualité des formations

► **Certification Qualiopi** n°2411_CN_04819-B2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

► Référencement DataDock

► **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Conditions d'accès à la formation

Justifier de la possession d'un des diplômes suivants:

– diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale;

– diplôme de niveau 5 a minima; ou Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de six mois; ou Justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

Pour les personnes handicapées un protocole d'accès à la formation et aux certifications est élaboré spécifiquement. La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée

• Complétion d'un dossier d'inscription

& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Conditions d'admission

Complétion d'un dossier d'inscription détaillant le parcours, les attentes du/de la candidat.e et les pièces administratives demandées.

Satisfaire aux épreuves de sélection : épreuve écrite suivie d'un entretien de présentation de son parcours professionnel et personnel démontrant de sa capacité à intégrer la formation.

► **Date épreuves de sélection** : le 09 décembre 2025



Coûts

8534.00 € (frais de dossier inclus) hors contrat apprentissage Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261.4-4^e A du TGI Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Objectifs et contenus de la formation

► Objectifs :

-Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation.

-Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

-Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

-Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.

► **Contenus** : Cf référentiel de compétences



Retrait des dossiers de candidature

► **Retrait des dossiers** à partir du 27 octobre 2025

► **Clôture des inscriptions** : 05 décembre 2025

 **Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation**

L'action de formation dispose :

- de salles de formation équipées de chaises, de tables et de tableaux ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'un vidéoprojecteur et d'un système de son amplifié pour regarder et/ou écouter des diaporamas, des films (une partie étant des productions interne à l'Ufcv) et des podcasts.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés sont utilisés au cours de la formation.

De même, au moins une visite en milieu professionnel et deux rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

 **Formation ouverte et à distance**

Non concerné

 **Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation**

Dès la phase de positionnement, un livret est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé d'informations pratiques, dont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé.

Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation)

Au cours de la formation ce livret de positionnement est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement.

 **Modalités d'obtention de la certification**

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des blocs de compétences nécessaires à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Le BC 1 s'obtient par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.
- Les BC2, BC3 et BC4 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.

Certification partielle. Les blocs de compétence certifiés et validés par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier les blocs manquants en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

 **Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation**

L'action de formation est encadrée par un formateur référent, le coordonnateur de formation et le responsable des formations. Tous trois disposent d'un niveau de formation supérieur ou au moins équivalent et de l'habilitation conférée par la DRAJES à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle ou de la coordination et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Planning de la formation

DEJEPS ASEC Janvier 2026-Septembre 2027

janv.-26	févr.-26	mars-26	avr.-26	mai-26	juin-26	août-26	sept.-26	oct.-26	nov.-26	déc.-26	janv.-27	févr.-27	mars-27	avr.-27	mai-27	juin-27	août-27	sept.-27
J 1 FERIE D 1		C 1	V 1 BC2	W 1 BC2	L 1 BC2	M 1 BC2	S 1 BC2	M 1 FERIE	L 1 BC2	M 1 BC2	S 1 BC2	M 1 FERIE	L 1 BC2	S 1 BC2	M 1 FERIE	L 1 BC2	S 1 BC2	M 1 FERIE
V 2 BC2 L 2 BC1 S 2 BC1	L 2 BC1 S 2 BC1	J 2 BC1	S 2 BC1	M 2 BC2	J 2 BC2	S 2 BC2	M 2 BC2	S 2 BC2										
S 3 BC2 M 3 BC2 V 3 BC1	M 3 BC2	S 3 BC1	J 3 BC1	D 3 BC1	L 3 BC1	M 3 BC1	S 3 BC1	M 3 BC1										
D 4 BC1 M 4 BC2 S 4 BC1	M 4 BC1	S 4 BC1	J 4 BC1	S 4 BC1	L 4 BC2	J 4 BC2	S 4 BC2	M 4 BC2										
L 5 Poste/ment J 5 BC1 D 5 BC1	J 5 BC1	D 5 BC1	M 5 BC2	V 5 BC1	D 5 BC1	M 5 BC1	S 5 BC1	M 5 BC1										
M 6 Poste/ment BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan	BC1 Blan
J 7 BC2 D 7 BC2	D 7 BC2	M 7 BC2	V 7 BC1	J 7 BC1	D 7 BC1	M 7 BC1	S 7 BC1	M 7 BC1										
J 8 BC2 L 8 BC1	L 8 BC1	D 8 BC1	M 8 BC2	V 8 BC1	FERIE	L 8 BC1	M 8 BC1	S 8 BC1										
V 9 BC2 L 9 BC1	L 9 BC1	J 9 BC2	S 9 BC1	M 9 BC2	J 9 BC2	S 9 BC2	M 9 BC2	S 9 BC2										
S 10 M 10 BC10 V 10 BC10	M 10 BC10	V 10 BC10	D 10 BC10	M 10 BC10	V 10 BC10	S 10 BC10	M 10 BC10	S 10 BC10										
D 11 M 11 BC11 V 11 BC11	M 11 BC11	V 11 BC11	J 11 BC11	S 11 BC11	M 11 BC11	V 11 BC11	D 11 BC11	M 11 BC11	S 11 BC11	M 11 BC11								
L 12 BC12 J 12 BC12 D 12 BC12	J 12 BC12	D 12 BC12	M 12 BC12	V 12 BC12	J 12 BC12	S 12 BC12	M 12 BC12	S 12 BC12										
M 13 BC13 V 13 BC13	V 13 BC13	J 13 BC13	S 13 BC13	M 13 BC13	V 13 BC13	J 13 BC13	S 13 BC13	M 13 BC13										
M 14 BC14 S 14 BC14	S 14 BC14	M 14 BC14	J 14 BC14	S 14 BC14	M 14 BC14	FERIE	S 14 BC14	M 14 BC14										
J 15 BC15 D 15 BC15	D 15 BC15	M 15 BC15	V 15 BC15	J 15 BC15	S 15 BC15	M 15 BC15	FERIE	S 15 BC15	M 15 BC15	S 15 BC15								
V 16 BC16 L 16 BC16	L 16 BC16	J 16 BC16	S 16 BC16	M 16 BC16	V 16 BC16	J 16 BC16	S 16 BC16	M 16 BC16										
S 17 M 17 BC17 V 17 BC17	M 17 BC17	V 17 BC17	J 17 BC17	S 17 BC17	M 17 BC17	J 17 BC17	S 17 BC17	M 17 BC17										
D 18 M 18 BC18 V 18 BC18	M 18 BC18	V 18 BC18	J 18 BC18	S 18 BC18	M 18 BC18	J 18 BC18	S 18 BC18	M 18 BC18										
L 19 BC19 J 19 BC19 D 19 BC19	J 19 BC19	S 19 BC19	M 19 BC19	V 19 BC19	J 19 BC19	S 19 BC19	M 19 BC19	S 19 BC19										
M 20 BC20 V 20 BC20	V 20 BC20	J 20 BC20	S 20 BC20	M 20 BC20	V 20 BC20	J 20 BC20	S 20 BC20	M 20 BC20										
M 21 BC21 S 21 BC21	S 21 BC21	M 21 BC21	J 21 BC21	S 21 BC21	M 21 BC21	V 21 BC21	J 21 BC21	S 21 BC21	M 21 BC21	S 21 BC21								
J 22 BC22 D 22 BC22	D 22 BC22	M 22 BC22	V 22 BC22	J 22 BC22	S 22 BC22	M 22 BC22	J 22 BC22	S 22 BC22	M 22 BC22	S 22 BC22								
V 23 BC23 L 23 BC23	L 23 BC23	J 23 BC23	S 23 BC23	M 23 BC23	V 23 BC23	J 23 BC23	S 23 BC23	M 23 BC23										
S 24 BC24 M 24 BC24	M 24 BC24	BC1 Blan	V 24 BC24	J 24 BC24	S 24 BC24	M 24 BC24	V 24 BC24	J 24 BC24	S 24 BC24	M 24 BC24								
D 25 BC25 M 25 BC25	M 25 BC25	V 25 BC25	J 25 BC25	S 25 BC25	M 25 BC25	V 25 BC25	J 25 BC25	S 25 BC25	M 25 BC25	S 25 BC25								
L 26 BC26 J 26 BC26 D 26 BC26	J 26 BC26	S 26 BC26	M 26 BC26	V 26 BC26	J 26 BC26	S 26 BC26	M 26 BC26	S 26 BC26										
M 27 BC27 V 27 BC27	V 27 BC27	J 27 BC27	S 27 BC27	M 27 BC27	V 27 BC27	J 27 BC27	S 27 BC27	M 27 BC27										
M 28 BC28 S 28 BC28	S 28 BC28	M 28 BC28	V 28 BC28	J 28 BC28	S 28 BC28	M 28 BC28	V 28 BC28	J 28 BC28	S 28 BC28	M 28 BC28								
J 29 BC29 D 29 BC29	D 29 BC29	M 29 BC29	V 29 BC29	J 29 BC29	S 29 BC29	M 29 BC29	V 29 BC29	J 29 BC29	S 29 BC29	M 29 BC29								
V 30 BC2 BC2 J 30 BC2	BC2 J 30 BC2	S 30 BC2	M 30 BC2	V 30 BC2	J 30 BC2	S 30 BC2	M 30 BC2	S 30 BC2										
S 31 BC2 M 31 BC2	M 31 BC2	V 31 BC2	J 31 BC2	S 31 BC2	M 31 BC2	V 31 BC2	J 31 BC2	S 31 BC2	M 31 BC2	S 31 BC2								

Positionnement : 05 et 06 janvier 2026
Bilan initial : 06 février 2026
Bilan intermédiaire : 20 novembre 2026
Bilan final : 17 septembre 2027

Certification BC 1 : Session 1 du 30 novembre 2026 au 26 mars 2027
Certification BC 1 : Session 2 du 30 mars 2027 au 30 juillet 2027
Certification BC 2 : Session 1 le 16 octobre 2026
Certification BC 2 : Session 2 le 22 janvier 2027
Certification BC 3 : Session 1 le 28 mai 2027
Certification BC 3 : Session 2 le 16 septembre 2027
Certification BC 4 : Session 1 le 29 juin 2027
Certification BC 4 : Session 2 le 16 septembre 2027

BC0 24,5 heures
BC1 129,5 heures
BC2 217 heures
BC3 210 heures
BC4 126 heures

707